

Image not found or type unknown



La responsabilité civile et pénale du comptable

Par **futcomptable_old**, le **03/10/2007** à **16:23**

Quelles sont les sanctions encourrues par le comptable en cas de non respect du droit comptable?

Par **Jurigaby**, le **03/10/2007** à **20:00**

c'est quasiment un sujet de thèse...
Je me vois mal partir sur un long, très long monologue.
Les sanctions peuvent être des sanctions civiles mais aussi parfois pénales (exemple, du comptable qui n'a pas vérifié les déclarations de son client et qui s'est retrouvé devant le tribunal correctionnel pour complicité d'abus de biens sociaux).